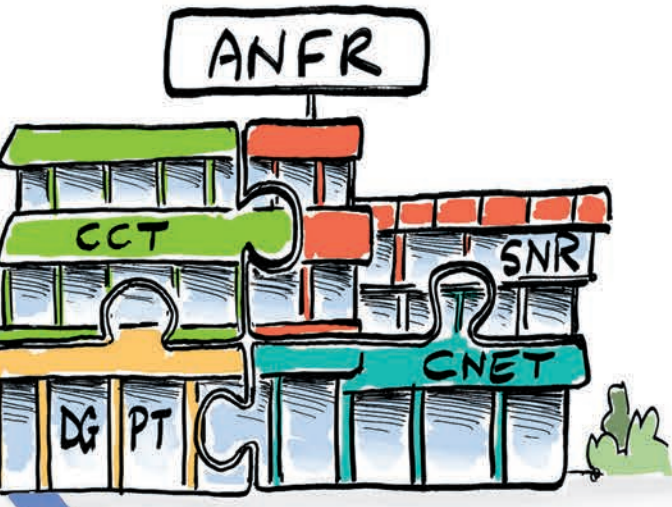


Création de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), par le rapprochement de structures préexistantes : le comité de coordination des télécommunications (CCT), le service national des radio-communications (SNR), une partie de la direction générale des postes et télécommunications (DGPT) et une équipe du CNET.



Les activités réglementaires du service mobile maritime, exercées précédemment par France Télécom, sont transférées à l'ANFR. Celle-ci contrôle désormais les équipements radioélectriques à bord des navires, indispensables à la sécurité et à la sûreté des passagers.



1er janvier 1997



C'EST PAS JUSTE. YEN AQUI PRENNENT TOUTE LA PLACE...

1ère publication du Tableau National de Répartition des Bandes de Fréquences, élaboré et mis à jour par l'ANFR. Il précise les bandes de fréquences et services auxquels les administrations de l'État et autorités administratives indépendantes ont accès pour l'accomplissement de leurs missions.

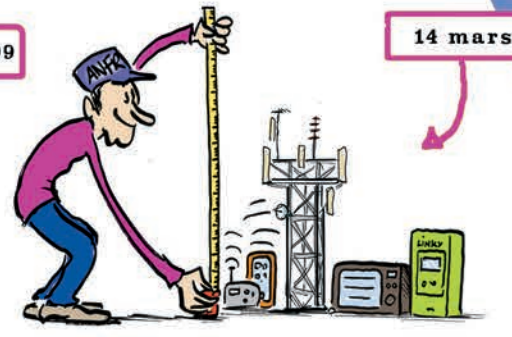
1ère Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR) où l'ANFR conduit la délégation française. Elle précise les conditions de protection de l'orbite géostationnaire par les satellites non géostationnaires (NGO), sur demande française pour un projet d'accès à internet porté par Alcatel. Ce qui permet aujourd'hui le développement des nouvelles constellations (OneWeb, Starlink, Telesat, Kuiper ...).



L'ANFR intervient pour gérer et contrôler les fréquences dédiées à la Coupe du monde de football en France. Plus de 6 000 fréquences temporaires sont accordées durant l'événement et plus de 10 000 matériels professionnels contrôlés et étiquetés individuellement. Les équipes de contrôle ont été saisies d'une centaine de cas de brouillages au total.

1er janvier 2000

1ère campagne de mesures de l'exposition du public aux ondes par l'Agence, avec la publication de la première version du protocole national de mesure des ondes électromagnétiques.



14 mars 2001



27 juillet 2002

Le « Grenelle des Ondes », débat initié par le gouvernement sur les ondes électromagnétiques, conclut à la nécessité de réaliser des expérimentations et des simulations de l'exposition du public aux ondes. Ces travaux, menés par l'ANFR, vont permettre de définir les lignes directrices nationales de simulation et un cadre pour comparer les simulations réalisées par les opérateurs mobiles.

L'ANFR commence à utiliser le Fonds de Réaménagement du Spectre (FRS) pour préfinancer les réaménagements de fréquences qui vont permettre la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) à partir de 2005.



21 juin 2004

Loi pour la confiance dans l'économie numérique, confiant à l'ANFR l'instruction des demandes d'autorisation pour les assignations de fréquences satellitaires, accordées par le ministre chargé des communications électroniques. Le projet Galileo, concurrent européen du système américain GPS, sera parmi les premiers « fillings » étudiés par l'ANFR et démarrera son exploitation en 2016.



31 mars 2005



22 oct. - 16 nov. 2007

Conférence Mondiale des Radiocommunications présidée par François Rancy, directeur général de l'ANFR. Cette conférence permet d'identifier la bande 800 MHz, jusque-là utilisée pour la télévision, pour les services de haut débit mobile 4G.

AUEZ ! PATES DE LA PLACE.

18 septembre 2003

Lancement de la diffusion de la TNT qui va permettre aux Français d'avoir une offre de programmes démultipliée : 14 chaînes au lieu de 6 jusqu'alors. L'ANFR joue un rôle essentiel dans la maîtrise d'œuvre des réaménagements de fréquences, permettant cette révolution du paysage audiovisuel français.



mai - juillet 2009



14 octobre 2011



L'ANFR pilote des opérations terrain en Mayenne pour évaluer les brouillages entre la 4G et la TNT. L'expertise servira à mettre en place un mécanisme de remédiation des perturbations de la TNT, grâce à la pose gratuite de filtres financés par les opérateurs mobiles.

30 novembre 2011



Fin de la télévision hertzienne analogique en France. Cela permet de dégager des fréquences qui sont transférées à la téléphonie mobile pour répondre aux nouveaux usages des Français utilisant toujours plus de données en mobilité. L'ANFR récupère la protection de la réception TV liée aux nombreux réaménagements et arrêts d'émetteurs analogiques.

8 mai 2012



L'ANFR autorise les premières implantations de sites 4G et publie son premier observatoire du déploiement des réseaux mobiles, qui apporte plus de transparence dans le processus de déploiement des opérateurs mobiles, en rendant compte des évolutions de chacun des réseaux par technologie, par bande de fréquences et par opérateur.

1er janvier 2014

L'ANFR gère désormais le dispositif de contrôle et de mesures des ondes électromagnétiques, qui permet à tous de faire des demandes de mesures d'exposition aux ondes. Il était auparavant géré par les opérateurs mobiles.



1er novembre 2012



Septembre 2017

L'antenne locale de l'ANFR aux Antilles vient en soutien des services de l'État pour le redéploiement des réseaux hertziens (téléphonie mobile et radiodiffusion) après la tempête Irma.

5 avril 2016

Passage à la TNT HD. L'ANFR lance une campagne d'information incitant les téléspectateurs à se munir d'un téléviseur ou d'un adaptateur compatible HD pour continuer à recevoir la TNT.



2 avril 2015



Lancement de l'application participative Open Barres en version Android. Elle utilise le crowdfunding pour identifier le niveau de signal de son réseau mobile. Elle aide ainsi à identifier, sur un territoire donné, les zones où son réseau passe mal. L'appli permet aussi de connaître l'état du déploiement de la 5G et le DAS de son téléphone.

29 janvier 2015



Loi sur la sobriété, la transparence, l'information et la concertation en matière d'exposition aux ondes (dite loi Abeille). Cette loi confie à l'ANFR de nouvelles missions, notamment le recensement annuel des points dits « atypiques ».

29 janvier 2015

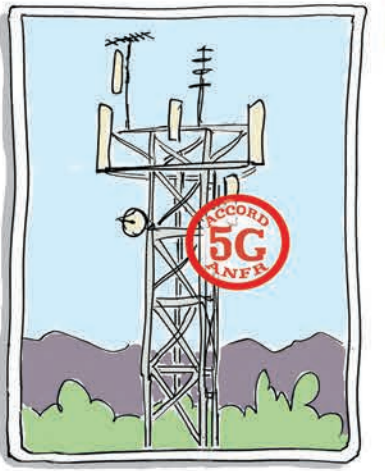
12 décembre 2018



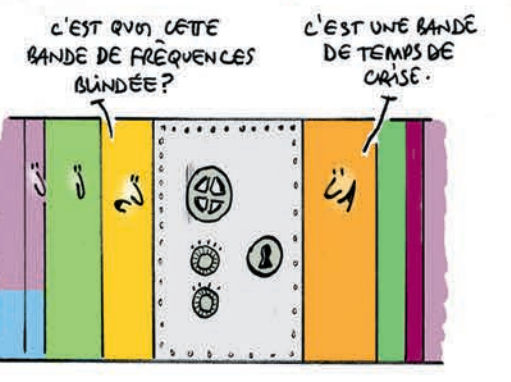
Mise en place du Comité National de Dialogue au sein de l'ANFR. C'est un lieu privilégié d'information, d'échanges et de concertation sur toute question liée à l'exposition aux ondes engendrée par les antennes, les objets communicants et les terminaux sans fil.

30 août 2018

L'ANFR accorde les 1ères autorisations d'implantations de sites 5G aux opérateurs de téléphonie mobile.



1er décembre 2020



Adoption du Tableau National de Répartition des Bandes de Fréquences en « temps de crise ». Il permet, en cas de crise grave type attentat, de faire basculer certaines bandes de fréquences vers les ministères de l'Intérieur et de la Défense.